

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 28 (1956)
Heft: 10

Vereinsnachrichten: Assemblée et Ve congrès de l'Union internationale des architectes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ;
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte.
Dr A. Montandon ;
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hoehel, A. Jacquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » ;

- U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ;
- F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève ;
- S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève ;
- S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne ;

FAMILIA, Société coopérative d'habitation ;

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève ;

F.O.M.H.A.B. Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

Assemblée et V^e Congrès de l'Union internationale des architectes

L'assemblée statutaire aura lieu à Moscou, les 23 et 24 août 1957.

Le V^e Congrès se tiendra à Moscou, du 25 août au 1^{er} septembre 1957. Il sera consacré à la construction et à la reconstruction des villes.

La documentation recueillie présentera des exemples caractéristiques de villes nouvelles et de villes reconstruites.

Partout les créateurs ont eu à résoudre des problèmes analogues, à vaincre des difficultés souvent identiques ; partout les auteurs de plans, instruits des erreurs tragiques des villes du XIX^e siècle et formés à l'école de l'urbanisme né avec ce siècle, ont proposé des solutions qui s'écartent délibérément des idées admises jusque-là. Ils ont eu à affronter des obstacles qui n'ont pas permis partout la réalisation intégrale de leurs projets. Mais, dans l'ensemble, des villes sont nées qui ont un visage essentiellement nouveau. Un résultat est là, dont il est possible et nécessaire de tirer dès maintenant un premier enseignement.

Ces cités ont-elles répondu à l'attente de leurs auteurs ? Leur conception fonctionnelle, qui modifie fondamentalement les règles de composition traditionnelle, peut-elle être considérée comme un succès au double aspect fonctionnel et esthétique ? Des lois se dégagent-elles ? De quels facteurs a-t-on négligé de tenir compte et à quels facteurs a-t-on donné trop d'importance ?

Le questionnaire porte sur les problèmes généraux de planification, de démographie, de structure, de travail, habitat, culture, loisirs, services publics, circulation et esthétique, ainsi que sur les raisons déterminant la création de villes nouvelles et les principes présidant à leur conception.

La reconstruction des villes sinistrées par faits de guerre ou cataclysmes est au programme, de même que la remodellation des agglomérations urbaines existantes.

Notons enfin l'étude des aspects économique, social et législatif, de la réalisation et son aspect technique : apport de l'industrie à la production des bâtiments.

SOMMAIRE :

Assemblée et V ^e Congrès de l'Union internationale des architectes	7
Le problème des maisons-tours	9
La mère de famille qui n'a que son ménage, que fait-elle ?	11
L'Exposition « Interbau 57 », à Berlin.	12
La notion du bien-être dans la maison moderne	15
Pourquoi emploie-t-on moins de bois dans le bâtiment ?	16
La question des hauteurs d'étage	17
Bibliographie	18
Renseignements commerciaux	19
Informations	20